



Syndicat CFE-CGC
au service de tous les Salariés du Groupe Gfi
(Cadres/ Techniciens/ Agents de maîtrise)
www.fieci-cgc.org/cgcfi
cgcfi@free.fr / tél : 06 83 09 41 92

Semestriel n°10 - Avril 2017

Chère Collègue,
Cher Collègue,

Nous avons le plaisir de vous remettre aujourd'hui, et tout particulièrement aux nouveaux embauchés qui nous lisent pour la 1^{ère} fois, **le numéro 10 de notre communication syndicale semestrielle** (2 parutions: octobre/avril) **qui s'ajoute à nos communications mensuelles et hebdomadaires quant à elles dématérialisées et accessibles dans l'intranet Gfi** (« Représentants du personnel / Organisations syndicales / Communications ») **mais aussi dans notre site WEB externe** : www.fieci-cgc.org/cgcfi (rubrique « nos publications »).

La présente distribution, qui reste exceptionnellement sur support papier, traduit l'article 3 de la **Convention Collective Nationale (CCN) SYNTEC** (pour rappel : la Direction doit assurer l'envoi de 2 communications syndicales par an aux salariés en mission) intégré, parmi d'autres dispositions, dans **l'accord de droit syndical en vigueur**.

Hormis ce document semestriel qui vient à vous, conformément aux dispositions de l'accord cité, c'est à vous d'aller chercher par vous-même, les informations que nous rédigeons au fil de l'actualité et à votre intention, dans l'intranet Gfi, et dans notre site WEB externe : www.fieci-cgc.org/cgcfi, dans le réseau interne **YAMMER** (Groupe : **Syndicat CFE-CGC**) ou encore dans **TWITTER** : **@cgcfi**.

En 6 mois, il se passe tant de choses à Gfi, qu'il serait déraisonnable, voire imprudent, que vous attendiez patiemment le n°11 de notre synthèse semestrielle prévue pour...octobre 2017 !

Et précisément, **la part de capital de Gfi détenue par le conglomérat Qatari Mannai Corporation depuis juin 2016(51%) devrait augmenter considérablement (95% peut-être) sous réserve que les résultats du Groupe Gfi soient conformes aux attentes de celui-ci, à savoir : un résultat net consolidé de 42M€ au titre de l'exercice 2017.**

Lors du CCE du 7 février 2017, le PDG s'est montré confiant quant à l'atteinte de cet objectif. Pourtant le **résultat net consolidé de 2016 de seulement 32M€, reste en réalité en faible progression par rapport aux 22M€ de 2015** si l'on fait abstraction des charges exceptionnelles d'environ 8M€ qui avaient pesé sur cet exercice (coût de l'opération Mannai : Cabinet Rotschild, banque d'affaires, avocats, prime pour le PDG, sans oublier le litige TVA en cours) et qu'on rappelle la **croissance pourtant très importante** du chiffre d'affaires (CA) en 2016, de +14%(dont une grande part via la croissance externe).

Il est également utile de souligner que **2016 comportait 1 Jour travaillé de plus que 2015**, ce qui a induit automatiquement environ 3,6M€ de CA supplémentaire, que la politique salariale est restée aussi pingre (+1% de la masse salariale exclusivement sous forme d'augmentations individuelles « très sélectives »), que les montants des primes d'objectifs ont été, nous le savons, revus à la baisse et qu'aucun Intéressement ni Participation (ou symbolique) ne sera distribué !

Bref, en dépit de ces facteurs qui tous, contribuent habituellement à l'augmentation de la marge (MO/CA), comme constaté régulièrement les années précédentes, d'environ 0,3 points par an, celle de 2016 a néanmoins chuté ...d'un point !

L'année 2017 dont les résultats sont attendus de pied ferme par les Qataris, sera très difficile ; **elle comporte 2 Jours travaillés de moins que 2016 ce qui mécaniquement diminuera le CA de -7,2M€, qu'il faudra compenser par de la croissance externe. En conséquence, aucun espoir de détente pour la politique salariale et les primes d'objectifs, quant à la Participation, qui ose encore l'évoquer ?**

Afin de combattre la morosité qui s'annonce, **rejoignez la CFE-CGC et son équipe afin qu'ensemble, nous continuions à nous battre sans concéder la moindre parcelle de terrain !**

Très cordialement **Alina TORTOCHAUT**
Délégué Syndical Central CFE-CGC
UES Gfi Informatique





L'insuffisance professionnelle : tarte à la crème lancée par la Direction au visage des salariés dont elle veut se « séparer » ?

Avez-vous remarqué comme, ces derniers temps, nombre de nos collègues, encore valeureux la veille et reconnus pour leurs qualités professionnelles et leur opiniâtreté à se défoncer pour mener avec succès les projets difficiles qui leur étaient confiés, devenaient soudainement, le lendemain, en dépit de moult années d'ancienneté et de bons et loyaux services, des « **insuffisants professionnels** », le plus sûr chemin vers la porte de sortie de Gfi ?

Mais que s'est-il donc passé entre la veille et le lendemain ? Rien ! Ou si peu de choses :

un ordre venu du plus haut de la hiérarchie pour « sortir » rapidement la marge nécessaire et plaire au Qatar,

un nouveau « manager » récemment embauché souhaitant briller de mille feux et montrer à son mentor sa « poigne » de ...manager,

un projet qui dérape parce que (très) mal conçu au départ et pour lequel il faut des fusibles afin de calmer le courroux du client,

une difficulté passagère personnelle ou professionnelle interprétée comme un grave défaut de motivation justifiant une sortie quasi immédiate...

Bref la faute à pas de chance d'avoir été là où il ne fallait pas au mauvais moment !

La CFE-CGC dénonce l'arbitraire qui prévaut dans ces situations et ne manquera pas d'user des moyens dont elle dispose pour enrayer ces décisions iniques !



Astreintes

La CFE-CGC avec la CFDT et la CFTC, ensemble majoritaires, se sont opposées à l'accord (texte jugé inacceptable par les 3 Organisations syndicales majoritaires) signé par SUD avec la Direction en juin 2016.

Depuis, elles demandent sans relâche, la réouverture des négociations sur la base d'une nouvelle plateforme qu'elles ont élaborée en commun.

Au jour où nous écrivons ces lignes (15 mars 2017) la Direction n'a pas encore accepté de les recevoir.

Retrouvez les détails de la plateforme commune **CFE-CGC, CFDT et CFTC** dans notre communication n° 210 datée du 27 mars 2017.

A suivre

Assurance-chômage : les négociations se suivent mais se ressembleront-elles ?

La CFE-CGC défend le paritarisme, son bilan et son avenir. **A l'heure où les discours politiques de circonstance oublient les faits et les chiffres aux seules fins de stigmatiser les acteurs syndicaux du monde économique**, il est utile et bon de rétablir la vérité. Face aux critiques indignes, **la CFE-CGC tient à rappeler que le paritarisme a su démontrer son efficacité et sa maturité.**

Les partenaires sont responsables et conscients que, pour avoir un régime solide, il faut contrôler le déficit. Un régime d'assurance chômage fort nécessite une gestion raisonnée.

Pour la **CFE-CGC**, il ne pourra y avoir de convention assurance qu'à la condition que les efforts exigés pour le rétablissement financier du régime soient supportés par tous, employeurs et demandeurs d'emploi, et de manière équitable. La **CFE-CGC** entend également défendre le caractère assurantiel du régime et ne supportera pas de nouvelles mesures spécifiques catégorielles défavorables à l'encadrement.

C'est dans cet état d'esprit de responsabilité et de valorisation de l'action syndicale au service des salariés que la CFE-CGC a participé à la réunion du 7 mars 2017, séance d'ouverture d'un nouveau cycle de négociation sur l'assurance chômage.

STOP aux licenciements dans la Branche Software !

Publié dans notre lettre syndicale n° 209 datée du 27 février 2017.

La performance* de la Branche SW est en régression continue : 13,3% en 2012, 6,8% en 2016 ! Depuis quelques mois, les licenciements s'y succèdent avec régularité : des salariés avec une certaine ancienneté, des hommes, des femmes, parfois même en arrêt de travail pour burnout, sont déclarés en « insuffisance professionnelle »!

Ceci ne serait-il pas en rapport avec cela ?

« Arrêtez ce gâchis humain Monsieur le Directeur Général de la Branche SW et osez dire la vérité ! »

Si vous aussi, êtes témoins de procédures de licenciement dans d'autres Branches : AS, IS, CS, BS ou Production, prenez-contact avec vos représentants **CFE-CGC** (coordonnées en pages 3 et 4) et, ensemble, agissons pour déjouer les plans ineptes de la Direction !

*MO avant PO&COM / CA



La CFE-CGC est à votre service, dans toutes les entités du Groupe Gfi et (presque) toutes les régions !



Toutes les équipes de représentants du personnel de Gfi Informatique, Gfi Progiciels, Gfi IP, Gfi Infogen, ex-Gfi Chronotime, ex-Gfi Consulting, Gfi Informatique Entreprise Solutions, Gfi IT viennent de boucler la 2^{ème} année d'un mandat qui s'achèvera en février 2019.

Vous avez certainement croisé un jour, l'un des membres des équipes **CFE-CGC** à Saint Ouen, Metz, Lyon, Montpellier, Chauray, Toulouse, Bordeaux, Nancy...ou sur divers sites clients !

En réunions de CE ou de DP, de CCE ou de Commission économique, de CHSCT ou de commission de suivi Prévoyance/Santé ou encore en réunion de négociation paritaire, ils défendent sans répit et avec fermeté, vos droits et intérêts, tout étant force de propositions. Ils seront en 1^{ère} ligne et votre seul rempart, si d'aventure, des bouleversements importants devaient survenir dans le Groupe Gfi.

Gfi Informatique



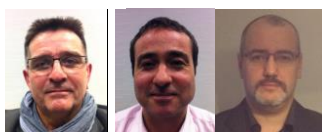
Michaela Alexandrescu Syldia Argentin
Katia Lespine Patrick Le Brun Valérie
Conte Edgard Hountondji Robert Matheron
Serge Alon Marius Todan Alain Guillou
Dominique Castelle-Banis Benoît Wenk
François Lecluse Olivier Maulmy Guy
Dechelette Daniel Esse Philippe Marcellin

Gfi Progiciels



Alina Tortochaut Thierry Tarda André Nèble Bertrand Kloster François Schuster
Olivier Yerle

Gfi IP



Bruno David Christophe Cauvet Martial Thirouin

Ex Gfi Chronotime



Bruno Leroy Nadine Coeurderoy
Pierre Raulet Anne Brunas-Cassinin



Ex Gfi Consulting



Martine Verneuil
Pascal Le Toulouse

Gfi Info.Enterprise Solutions



Quang Tri (Patrick)
Nguyen

Gfi Infogen

Charles Maupu Magalie Clouet
Gaëtan Paleija

Gfi IT

Pascal Houssin
Samuel Menard

Gfi Cognitis



Ludovic Boullin

Prenez contact avec les représentants **CFE-CGC** !

Vous vous sentez perdu dans l'organisation matricielle complexe du Groupe Gfi ? Atteint du syndrome « *lost in the matrice* » ? Vous avancez en âge ? Vous êtes en inter-contrat ? Votre manager refuse de vous former ? Vous rencontrez des difficultés dans l'exercice de vos activités professionnelles ?
Vous vous posez des questions ?

Vous êtes peut-être en danger, mais vous ne le savez pas ...

Ayez le bon réflexe : rencontrez vos délégués syndicaux, représentant de la section syndicale, représentants syndicaux aux CE et élus **CFE-CGC** ! Avec leur soutien et leurs conseils, vous mettez en place des solutions pour défendre vos droits et vos intérêts !

Alina TORTOCHAUT	Délégué Syndical Central UES	☎ 06 83 09 41 92
Ex Gfi Chronotime	Bruno LEROY	☎ 06 60 59 15 22
Ex Gfi Consulting	Martine VERNEUIL	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Entreprise Solutions	Patrick NGUYEN	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Infogen System	Charles MAUPU	☎ 06 10 02 36 41
Gfi Informatique EST	Benoît WENK	☎ 06 61 13 11 93
Gfi Informatique IDF	Patrick Le BRUN Michaela ALEXANDRESCU Robert MATHERON Olivier MAULMY	☎ 06 83 09 41 92 ☎ 06 89 64 39 93 ☎ 06 81 94 24 31 ☎ 06 74 14 53 45
Gfi Informatique RHONE-ALPES	François LECLUSE	☎ 07 80 02 68 59
Gfi Informatique SUD-EST	Guy DECHELETTE	☎ 06 75 71 42 62
Gfi Informatique SUD-OUEST	Alain GUILLOU	☎ 06 84 95 36 59
Gfi IT	Pascal HOUSSIN	☎ 06 98 38 41 55
Gfi IP	Bruno DAVID	☎ 06 60 99 28 16
Gfi Progiciels IDF	Olivier YERLE	☎ 06 70 76 38 06
Gfi Progiciels Montpellier	André NEBLE	☎ 06 83 09 41 92



TWITTER : [@cgcfi](https://twitter.com/cgcfi), YAMMER : [groupe « Syndicat CFE-CGC »](#),
site WEB CFE-CGC externe : www.fieci-cgc.org/cgcfi